

## | COMMENT NOUS SOLLICITER ?



Repérage par l'éducation nationale d'un besoin d'un élève ou d'une communauté éducative

Compléter dûment la fiche de saisine et envoi après validation par l'Inspecteur de circonscription (1<sup>er</sup> degré) ou le Chef d'établissement (2<sup>nd</sup> degré).

Analyse et prise de contact sous une semaine :

- Définition des modalités d'intervention si le profil correspond
- Orientation vers les partenaires si le profil ne correspond pas



## | COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Une psychologue Une éducatrice

## | NOUS CONTACTER

**Directeur :** Eric DEVASSENNE  
**Chef de service :** Béatrice DUBOIS

[emasartois@vieactive.asso.fr](mailto:emasartois@vieactive.asso.fr)

03.21.61.75.50

EMAS  
316 rue de Denain  
BRUAY-LA-BUISSIÈRE

## | NOS PARTENAIRES



Association reconnue  
d'utilité publique  
**LA VIE ACTIVE**  
Humaniste et Fraternelle



# EMAS DE L'ARTOIS

## Équipe Mobile d'Appui médico-social à la Scolarisation

*Une coordination renforcée entre  
professionnels de l'Éducation Nationale  
et du secteur médico-social  
pour une école pleinement inclusive*

## | QU'EST-CE QUE L'EMAS ?

### Une équipe pluridisciplinaire



destinée à intervenir auprès des communautés éducatives



pour **soutenir la scolarisation des élèves en situation handicap**




Intervention de 3 mois renouvelable 1 fois

## | LE PUBLIC




Les professionnels de l'Éducation Nationale de la maternelle au secondaire du secteur public ou privé.


## | NOS MISSIONS

 **Accompagner et conseiller** les équipes dans leurs réflexions autour de l'accueil et la réponse aux élèves présentant un besoin éducatif particulier.

 **Participer** à des actions de sensibilisations.

 **Développer les compétences et les savoirs-faire** de la communauté éducative.

 **Favoriser** le maintien de la scolarisation en milieu ordinaire.

 **Identifier, proposer et accompagner** la mise en œuvre de plan d'action pour solutionner les situations problématiques.

 **Agir en prévention** des ruptures de parcours.

## | QUAND NOUS SOLLICITER ?

 **Lorsque votre communauté éducative rencontre des difficultés**

- Pour accompagner une démarche globale de prévention et d'inclusion en lien avec le handicap, quel qu'il soit
- Pour sécuriser, améliorer la scolarisation d'un élève avec besoins particuliers

 **Lorsque les situations**

- Concernent des élèves en situation de handicap, avec ou sans notification MDPH, avec ou sans AESH
- Ne sont pas déjà suivies par un ESMS
- Ont déjà fait l'objet d'une mobilisation des dispositifs de soutien de l'EN

